

ECOLE MATERNELLE DU DORAT

CONSEIL D'ECOLE

Du jeudi 30 juin 2016

Ordre du jour :

1. Bilan des sorties et projets
2. Exercice de sécurité
3. Bilan financier provisoire de l'année scolaire 2015-2016
4. Rentrée 2016
5. Travaux et investissement pour les classes
6. Bilan de l'association "Les petits loups"

Membres conviés :

M. GUILLEMAILLE	Président de la Communauté de Communes de la Basse Marche (CCBM) (<i>excusé</i>)
M. FAURY	Vice-président de la CCBM chargé des affaires scolaires
M. NIVARD	Vice-président de la CCBM chargé des affaires scolaires
M. VINCEY	Vice-président de la CCBM
M REYNAUD	Vice-président de la CCBM (<i>excusé</i>)
Mme BOUZET	Directrice de la Communauté de Communes de la Basse Marche
Mme EISNER	Directrice enfance jeunesse et affaires scolaires (<i>excusée</i>)
Mme CUBEAU	DDEN de l'école maternelle du Dorat
M. BIRET	Inspecteur de la circonscription Limoges V (<i>excusé</i>)
Mme BLIN	Directrice de l'école maternelle du Dorat
Mme ABBA	Enseignante adjointe
Mme FOUR	Enseignante adjointe assurant le complément de Mme BLIN (<i>excusée</i>)
M. DUBAUD	Parent élu titulaire (<i>excusé</i>)
M. HEBRAS	Parent élu titulaire
Mme LAMBERTON	Parent élu suppléant
Mme MONTEILLER	Parent élu suppléant (<i>excusée</i>)
Mme BRUNIER	Présidente de l'association « Les petits loups »
Mme DEJOS	Psychologue scolaire (<i>excusée</i>)

Présidente : Mme BLIN

Secrétaire : Mme ABBA

Début de séance : 18h10

1. Bilan des projets et sorties

- **Projet « Fruits pour la récré »**
On remercie la Communauté de Communes pour l'achat des fruits chaque semaine. Ce fruit du vendredi a toujours autant de succès auprès des enfants.
- **Les *mercredis sciences et arts* :** les mercredis matins des ateliers en décloisonnement étaient proposés pour des groupes de 7 à 9 enfants (d'une durée d'une 1/2h), dans les domaines : explorer le monde (des matières, du vivant, des objets...) et agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques. (*Roulement des groupes sur 2 ateliers dans la matinée , ateliers proposés sur 3 semaines*). Les enfants ont apprécié ce principe d'ateliers tournants du mercredi. Chaque groupe était chapeauté par un adulte, des parents volontaires animant chaque semaine un atelier TICE et jeu pédagogique. Les enseignantes sont satisfaites, elles aussi, de ces ateliers du mercredi et pensent renouveler l'expérience l'an prochain. Elles remercient vivement les parents qui se sont mobilisés chaque semaine et en profitent aussi pour remercier tous ceux qui les ont accompagnées lors des déplacements ponctuels. Certains étaient souvent sollicités et parfois au dernier moment...
- **Liaison GS-CP :**
*Projet « Je lis, j'élis » :
Les élèves de grande section ont en commun avec les CP une liste de 5 albums. Le 19 mai, ils ont élu comme album préféré : Les amoureux du livre de Frédéric Laurent. Ce projet était en lien avec la bibliothèque du Dorat.

*Projet « Ecole et cinéma » :

Le dernier film du projet était *Jiburo* de Jee Jeong-hyang. Les MS-GS ont travaillé sur le vivre ensemble et en graphisme.

*Correspondance et rencontre :

La visite de l'école élémentaire et de la classe de CP a eu lieu ce jour (30/06/16).

- L'école s'est rendue le 12 mai à Magnac-Laval voir *Arbroscope* de la Compagnie Billenbois. Ce spectacle a permis d'approfondir le travail sur l'arbre.
- **Projet poterie :**
Mme LAMBERTON est intervenue lors des ateliers « arts et sciences » du mercredi de la période 4 (mars-avril). Les enfants de l'école ont réalisé des feuilles, des fruits de saison, quelques animaux et fleurs en argile. Mme BLIN les a émaillés. Les enfants ont ensuite fait un tri en fonction des saisons et durant les dernières séances, ils ont accroché leurs œuvres sur les structures métalliques pour réaliser quatre arbres.
Mme BLIN remercie la Communauté de Communes et ses agents techniques (Cédric Léonard et Rémi Momot) pour la réalisation des structures métalliques.
- **Fête de l'école**
Cette année, les enfants ont présenté un spectacle sur les saisons. La classe de Mme ABBA a présenté des danses et chants automnaux et hivernaux, tandis que celle de Mme BLIN et Mme FOUR était sur le thème du printemps et de l'été.
- **Rencontre randonnée à St Auvent**
Les deux classes se sont rendues en car à St Auvent pour participer à une randonnée USEP. La journée s'est très bien passée.
- L'année se terminera par une sortie au centre La Loutre vendredi 1 juillet. Les enfants découvriront la faune et la flore de la forêt.

2. Exercice de sécurité

Un exercice d'évacuation a eu lieu le 30 juin. Cet exercice était inattendu pour tout le monde et a eu lieu à 9h15. La corne de brume a été entendue par tout le monde. Tous les enfants ont reconnus le signal et beaucoup ont eu le réflexe de se diriger vers la sortie la plus proche.

3. Bilan financier provisoire de l'année scolaire 2015-2016

Cf. pièce jointe

Mr VINCEY s'excuse de son retard.

4. Rentrée 2016

Personnel de l'école

L'équipe enseignante reste inchangée l'année prochaine. Mme BLIN renouvelle son temps partiel. Elle sera remplacée les vendredis par Mme FOUR.

A partir de la rentrée 2016, Mme BLIN aura également 10 jours de décharge sur l'année soit 1 jour par mois. Elle sera toujours remplacée par la même personne, Mme ROUSSEAU Flora.

Mme BLIN demande si Fabienne LAVAUZELLE souhaite continuer sa mise en disponibilité. Mme BOUZET informe le conseil qu'à ce jour, elle n'a pas de nouvelles de Mme LAVAUZELLE. Elle sera donc remplacée par Marine BENOITON.

Prévision des effectifs 2016-2017 à l'heure du conseil...

Effectif par section	TPS	PS	MS	GS	Total
	Au vu des effectifs, aucun TPS ne sera accepté.	20	22 (une inscription supplémentaire)	14	56

Soit 28 élèves par classe de moyenne.

Les enseignantes envisagent la répartition suivante :

- Mme ABBA : PS-MS (20+8)
- Mme BLIN-FOUR : MS-GS (14+14)

Le partage des MS se fera en fonction des dates de naissance.

Mr FAURY doit s'absenter.

Rythmes scolaires

Les horaires de l'école resteront inchangés :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h50-11h50	8h50-11h50	8h50-11h20	8h50-11h50	8h50-11h50
13h20-16h20	13h20-15h05		13h20-15h05	13h20-16h20
6h d'enseignement	4h45 d'enseignement	2h30 d'enseignement	4h45 d'enseignement	6h d'enseignement

Ouverture des portes 10 minutes avant.

L'animation TICE aura lieu les lundis de 14h à 15h et celle de la bibliothèque les jeudis de 13h45 à 14h30.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires auront lieu les mercredis de 11h20 à 12h20.

Les TAP auront lieu de 15h05 à 16h20 les mardis et jeudis. (service payant)

L'accueil périscolaire aura lieu de 7h30 à 8h40 et de 16h20 à 18h15. (service payant)

Le mercredi, les familles ont la possibilité d'inscrire leurs enfants au restaurant scolaire et à l'accueil de loisirs.

Mme BOUZET précise que les enfants peuvent être surveillés gratuitement jusqu'à midi.

Changement de responsable ayant la compétence scolaire

Au premier janvier 2017, la Communauté de Communes de la Basse Marche s'unit à celles du Haut Limousin et de Brame Benaize. Par conséquent, la nouvelle communauté de communes récupèrera la compétence scolaire. Des compétences, dont celle scolaire, devraient être déléguées localement.

Projet d'une nouvelle école

Il était prévu depuis longtemps que l'école élémentaire s'implante à côté de la maternelle pour former un groupement scolaire. Le premier projet proposé a été refusé, à cause de zones non constructibles.

Un deuxième projet a donc été proposé. Celui-ci consiste à raser l'école maternelle. La future école élémentaire prendrait sa place et la maternelle se trouverait entre le restaurant scolaire et l'école élémentaire.

Mme BLIN a assisté à deux réunions à ce sujet. En général, les remarques proposées ont été entendues par l'architecte. Les classes semblent spacieuses et fonctionnelles.

Mme BLIN tient tout de même à préciser que la taille (400m²) et la forme de la cour l'inquiète. Elle a peur qu'elle soit source d'accidents. Mais sur ce point, l'architecte ne peut rien changer. De plus, l'équipe de l'école regrette de devoir quitter la cour ombragée et avec verdure.

À ce jour, l'APS (Avant Projet Sommaire) est validé. La validation de l'APD (Avant Projet Définitif) aura lieu le 20 juillet 2016. Le début des travaux est prévu pour le 15 décembre 2016. Dix-huit mois sont prévus pour la construction des deux écoles.

Le temps des travaux, l'école sera transférée à côté du centre de loisirs dans des préfabriqués. Le déménagement aura lieu lors des vacances de Toussaint.

Les enfants utiliseront la salle de sieste du centre. Mr NIVARD montre au conseil le plan des préfabriqués commandés. Il est prévu :

- Deux salles de classe de 45m² ;
- Une salle de motricité de 45m² ;
- Un sanitaire adulte ;
- Trois toilettes pour les enfants.

La cour de récréation sera devant les préfabriqués. Elle sera délimitée par des barrières de chantier. En fonction de la surface, les vélos ne pourront être utilisés.

En ce qui concerne le matériel de l'école, il sera stocké à la Communauté de Communes.

Les enseignantes ne cachent pas leur inquiétude. La surface prévue leur semble juste, sans compter un pan dédié pour les porte-manteaux des enfants et un espace pour les ATSEM. Il sera impossible de faire motricité classe entière. Une réorganisation des emplois du temps de chaque classe devra être repensée.

Les parents d'élèves demandent s'il n'y a pas d'autres solutions. Mr NIVARD explique qu'il avait été envisagé d'installer les classes maternelles à l'école élémentaire, mais le coût pour emmener les enfants au restaurant scolaire serait trop élevé. Mr HEBRAS propose d'utiliser les salles du centre de loisirs. Mme BLIN signale que, bien que ce soit une idée intéressante, le fait de devoir partager le mobilier et le matériel par différents utilisateurs peut être source de conflits. Puis, cette décision ne peut être prise sans l'avis des utilisateurs du centre de loisirs.

Mr NIVARD doit s'absenter.

5. Achats divers et travaux prévus

Tout d'abord, la directrice remercie la Communauté de Communes pour l'achat d'un aspirateur supplémentaire pour les ATSEM. Le récupérateur d'eau est enfin accessible. Il a été d'ores et déjà utilisé.

En ce qui concerne les demandes précédentes de travaux ; puisque l'école va être détruite, certaines sont désormais obsolètes (changement des menuiseries, accès handicapés, local vélos, remise aux normes électriques, pose de détecteurs incendie). Mme BOUZET précise qu'il ne sera pas réalisé d'autres travaux comme la fermeture de l'étagère aux produits d'entretien.

Mme BLIN tient à signaler que l'entretien de la cour reste négligé. Même si le temps n'a pas toujours été clément, l'herbe est haute voire très haute à certains endroits (autour des framboisiers, à l'entrée de la classe de Mme BLIN). Les bordures ne sont pas faites.

L'école a l'habitude de demander du matériel sportif. Après une adhésion à l'USEP, le prêt de ce matériel est gratuit. La seule contrainte est d'aller le chercher dans l'école où il se trouve la période précédente. Ce matériel est, en général, assez volumineux.

Cette année, les enseignantes avaient réservé du matériel ASCO et un lot de 10 tapis. Ce dernier devait permettre de travailler les jeux d'opposition. La Communauté de Communes n'ayant pas de véhicule, il n'a pas été possible de récupérer ce matériel. Mme BLIN le regrette car ce projet n'a pas pu aboutir.

6. Association des Petits loups

L'association a organisé cette année :

- une vente de chocolats dont le bénéfice fut 355€,
- une vente de fleurs dont le bénéfice fut 350€,
- une tombola.

Il y a eu plus de demandes que de tickets. Une cinquantaine de tickets manquait. Le bénéfice de cette action devrait être 300 euros environ.

- La fête de l'école a rapporté 122€.

Le bureau changera l'année prochaine, puisque la fille du secrétaire part au CP et la présidente souhaite donner sa place.

Fin de la séance : 20h

La présidente

La secrétaire